



mairie-bouafles27@wanadoo.fr
www.bouafles27.com

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE MAI 2014 - n° 2

Le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 28 mai 2014 est consultable en mairie et sur les panneaux destinés à l'affichage.

PROTESTATION ELECTORALE

L'audience publique du tribunal administratif de Rouen a eu lieu le 15 mai 2014. Mme le Maire informe qu'elle s'y est rendue accompagnée de Mesdames PENARD ET POIRAT. Le demandeur, M Denis MARC, était absent à l'audience. Le rapporteur public, après avoir exposé les faits, a proposé au Président du Tribunal Administratif un rejet de la protestation. Le jugement devrait être rendu prochainement et communiqué aux intéressés. Nous vous en aviserons immédiatement.

DÉLIBÉRATION CONCERNANT LES RYTHMES SCOLAIRES

La question des rythmes scolaires a suscité de nombreux rebondissements jusqu'à ce que le préfet indique que CCAE était compétente pour les organiser et les financer (la commune n'est donc plus compétente). A la suite des décrets des 24 janvier 2013 et 7 mai 2014, il est prévu la possibilité d'une expérimentation de l'organisation des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) sur une après-midi, pendant une durée de trois heures, sous réserve de l'accord, en définitive, de Monsieur le Recteur.

C'est cette solution qui a été retenue par la CCAE et ceci pour atteindre notamment les objectifs suivants :

- garantir une cohérence éducative et permettre aux enfants d'avoir accès à des activités pédagogiques et ludiques (activités sportives, culturelles, de sensibilisation à la protection de l'environnement, etc. Ces activités sont possibles dans un créneau de 3 heures et impossibles si on ne consacre qu'une heure par jour aux TAP).
- Assurer la maîtrise des coûts pour les parents et pour la Commune. Pour les parents, le coût de ces activités périscolaires, qui ne sont pas obligatoires, serait de 2 euros par enfant et par mois et pour la commune le coût serait quasi inexistant.

Pour assurer une égalité entre les différentes écoles, un tirage au sort a eu lieu pour décider de l'après midi réservée aux TAP. Pour notre école, ce tirage au sort a désigné le lundi.

Le Conseil d'école s'est réuni le 26 mai en présence de M. Sylvain Villa, responsable de la petite enfance au sein de la CCAE. Après avoir entendu les arguments de chacun, le Conseil d'école a exprimé un vote contre la proposition de la CCAE, par 5 voix contre et 3 pour. Le Conseil d'école a motivé son refus par l'après-midi concerné par les TAP (le lundi après-midi tout en n'étant pas opposé au principe de l'après-midi).

Le 28 mai, le Conseil municipal a, quant à lui, formulé à l'unanimité un avis favorable à la proposition de la CCAE d'organiser les Temps d'Activités Périscolaires sur un après midi de 3 h par semaine.

Les horaires pour la rentrée prochaine sont :

Lundi : 8h30-11h30 – Après midi Activités Pédagogiques non obligatoires de 13h30 à 16h30

Mardi : 8h30-11h30 et 13h30-16h30

Mercredi : 8h30-11h30 – Pas de cantine à Bouafles – Les enfants inscrits au centre aéré de la CCAE sont pris en charge et vont en car à Port Mort pour y déjeuner et participer aux activités.

Jeudi : 8h30-11h30 et 13h30-16h30

Vendredi : 8h30-11h30 et 13h30-16h30

La garderie périscolaire est maintenue le matin et le soir, après 16h30. Par ailleurs, il est rappelé que les temps d'activités périscolaires ne sont pas obligatoires. Quelle que soit la solution retenue, Les parents pourront toujours récupérer leurs enfants aux heures de sortie d'école.

Voici, en l'état, l'organisation des rythmes scolaires. Il n'est pas impossible que l'organisation change à nouveau. Nous vous en informerons alors très vite et vous donnerons tous les détails pour l'organisation de la rentrée prochaine.

QUESTIONS DIVERSES

HORAIRE DE FIN DE LA FETE DE LA MUSIQUE LE SAMEDI 21 JUIN 2014

L'association organisatrice LES CALMOS sollicite du conseil municipal une autorisation pour fixer l'horaire de fin de la fête de la musique à 2 h du matin.

15 votes POUR

COMMISSIONS CCAE

La CCAE a fixé le nombre des commissions à 4 (au lieu de 8 précédemment) :

Commission des Maires (y siégeront Madame le Maire en qualité de titulaire, Madame l'adjointe au Maire en qualité de suppléante).

Commission du Développement Territoriale/Economie/Urbanisme/Habitat

Commission Environnement Routier et Départementale/SPANC/Bassins Versants/Syndicat des eaux/SYGOM/Assainissement

Commission Services à la Personne : Jeunesse/Petite Enfance/Transports Scolaires/Aides à Domicile

Pour ces 3 dernières commissions, les adjoints et conseillers municipaux souhaitant participer peuvent faire acte de candidature auprès de Mme le Maire avant le 12 juin 2014.

ACCUEIL DE LOISIRS CCAE – CENTRE AERE

Les parents concernés par les inscriptions au centre de loisirs ont été avisés.

La clôture des inscriptions est fixée au 6 Juin.

Une pénalité de 10€ sera appliquée aux familles retardataires.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Les dossiers des collégiens sont disponible en Mairie et les inscriptions auront lieu jusqu'au 26 Juin 2014.

Pour les lycéens, le coût est de 147.00 €.

Pour les nouveaux collégiens des Andelys, prévoyez l'inscription sur le site de la CCAE.

ZUMBA

Préparation d'une convention pour l'année 2014/2015 concernant la mise à disposition de la salle d'activités pour une utilisation de 2 heures par semaine le mercredi soir.

Une remise de 20 % est proposée au club de Zumba pour encourager son activité et la pérenniser.

FOOTBALL

La création d'un club de FOOTBALL est à l'étude pour un démarrage prévu en septembre 2014 avec création d'équipes d'enfants, séniors et vétérans.

Le matériel existant est en bon état et opérationnel pour la rentrée. Le coût pour la commune est estimé à environ 1200 € par an.

La commune souhaite que le siège social de ce club soit domicilié à Bouafles.

POINT SUR LA RENCONTRE CLIS - CEMEX

La CLIS est composée des membres de la commission CARRIERES de Bouafles, de représentants de Courcelles sur Seine, de Natura 2000, de l'association des Pieds nus, du Conservatoire des sites naturels de Haute-Normandie, de la CCAE, de la DREAL.

Il a été débattu de la suite du projet de création d'un véloroute reliant Bouafles et Courcelles sur Seine.

Le souhait formulé par les différents représentants est d'assurer une accessibilité aux piétons, cyclistes et cavaliers, et ce, tous les jours.

Cet accès ne serait pas autorisé aux véhicules à moteur, hormis aux véhicules de secours. Le tracé du chemin communiqué par la CEMEX permet le contournement du site de production de la CEMEX. La mise en place de buses de 3 m x 3 m est prévue pour faciliter le passage des pistes d'accès utilisées quotidiennement par la CEMEX.

L'inauguration est souhaitée pour le premier semestre 2015.

RENCONTRE AVEC VEZILLON

Conformément au projet électoral, une rencontre entre notre commune et M le Maire de Vézillon et ses adjoints a eu lieu fin mai 2014 afin d'étudier un rapprochement entre nos deux communes. Une convention liant nos deux villages est à l'étude qui permettrait de fixer la primo-inscription des jeunes Vézillonnais à notre école.

Vézillon compte actuellement environ 50 enfants. Cette convention est destinée à maintenir nos 3 classes. D'autres sujets de collaboration, de mutualisation ont été abordés et seront développés dans l'avenir.

EQUIPEMENT POUBELLES

Des bidons aciers ont été transformés en poubelles et ont été posés au grand lac. D'autres équipements identiques seront installés à des endroits stratégiques. Nous espérons ainsi encourager les promeneurs à maintenir les sites propres.

FETE DE LA PEINTURE

La fresque des primaires est axée sur le thème du CIRQUE : 20 panneaux ont été prédécoupés et décorés par les enfants. La fresque des collégiens porte elle sur le thème des SUPER HEROS. L'ensemble a été installé dimanche 1^{er} juin et inauguré avec le concours des organisateurs menés par Pierre Fougeroux que nous remercions vivement.

VEHICULE

La commune envisage l'acquisition d'un véhicule type utilitaire. Actuellement, un seul véhicule est disponible pour 3 agents communaux. Cela permettra une meilleure gestion des tâches effectuées par les agents communaux.

ELECTIONS SENATORIALES

La désignation des grands électeurs est prévue le 20 juin 2014 au cours d'un conseil municipal. La date retenue pour les élections sénatoriales est le dimanche 28 septembre 2014.

PROCHAINE RENCONTRE PREVUE AVEC L'A.A.L. ET LE COMITE DES FETES

Il est demandé l'organisation d'une réunion pour faire le point sur la Foire à Tout 2014 et anticiper l'organisation 2015.

VIDEOPROJECTEUR

L'utilisation d'un vidéoprojecteur permettrait de présenter les dossiers à l'ensemble des personnes présentes. Il est demandé d'en étudier l'achat.

STATIONNEMENT PRES DU PETIT LAC

On constate que des voitures se garent dans des champs privés. Nous rappelons que cela est formellement interdit.

FIN DE LA SEANCE A 22H35

SITE INTERNET DE LA COMMUNE DE BOUAFLES : www.bouafles27.com

Ce site est destiné à donner des informations locales, faciliter les démarches administratives et faire connaître notre village. Nous invitons les habitants à nous faire des observations et des propositions, et nous recherchons des photos ou cartes postales anciennes pour les mettre sur le site. Merci aux responsables des associations de bien vouloir nous communiquer les informations relatives à leurs diverses manifestations.

Une **BOITE A IDEES** est, par ailleurs, à votre disposition à la mairie. Toutes vos suggestions sont les bienvenues et seront étudiées. Vous pouvez aussi communiquer par l'intermédiaire de la fiche CONTACT du site internet.

La CCAE recrute des agents d'animation et des aides à domicile. Pour toute information complémentaire, rendez-vous sur le site de la CCAE.



RECENSEMENT OBLIGATOIRE A 16 ANS

Le recensement militaire est une démarche obligatoire. Dès votre 16^{ème} anniversaire et au plus tard dans les 3 mois suivants, tous les français, garçons et filles, nés en 1998 doivent se faire recenser en mairie munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille des parents et d'un justificatif de domicile. En cas d'impossibilité, le représentant légal peut effectuer cette démarche. L'attestation délivrée par la mairie est indispensable et sera réclamée pour l'inscription aux examens (BEP, Baccalauréat, permis de conduire, concours d'Etat, etc.) **IL EST PRIMORDIAL DE CONSERVER PRECIEUSEMENT CETTE ATTESTATION.**

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Mardi et jeudi de 17 h 30 à 19 h 00, et samedi de 9 h 30 à 11 h 00

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE

Le mardi de 18 h 00 à 19 h 00, le mercredi de 14 h 30 à 16 h 00, le samedi de 9 h 30 à 11 h 00.



La bibliothèque sera fermée exceptionnellement le 14 juin 2014.

14 juin : SPECTACLE et KERMESSE DE L'ECOLE - 10 h 00 : spectacle.

21 juin : FETE DE LA MUSIQUE sur la Place du 14 juillet (près de la salle des fêtes).
BUVETTE et SANDWICHES.

Promenade en moto : départ de Bouafles à 18h retour prévu à : 19h30

Démonstration ZUMBA à 19 h 30

Animation Sono tout au long de la soirée

Le programme sera affiché prochainement par LES CALMOS.

29 juin : Championnat de Normandie de Moto-cross. Démonstration de l'école de pilotage.

INFORMATION DE DERNIÈRE MINUTE

Le conseil d'école se réunit le jeudi 5 juin 2014 pour statuer sur la dernière proposition de la CCAE, à savoir l'organisation des TAPS (temps d'activités périscolaires) le vendredi après midi au lieu du lundi. Nous vous tiendrons informés dès que possible.